

Introduction

L'impossible consensus scientifique sur la forêt

La forêt en général, et la forêt tropicale en particulier, est-elle berceau de l'humanité ou milieu hostile à l'homme ? Enfer vert ou paradis perdu ? Milieu nourricier ou espace à défricher ? Souvent considérée comme l'antithèse de la « civilisation », n'est-elle pas aussi un espace que les humains ont largement domestiqué pour vivre, se reproduire et se développer ? En effet, la plupart des grandes civilisations sont issues de l'appropriation et de la domestication des forêts primitives, que cela soit réel ou mythique ; dans la plupart des régions tropicales et tempérées, l'espace domestique (le village, les champs) est une ancienne forêt ; enfin, les grands empires, comme Rome ou Mojopahit à Java, sont nés dans et de la forêt.

Au vu des affirmations souvent contradictoires qui concernent les forêts du monde, et face aux multiples enjeux que portent ces dernières, il est important de revenir sur ce que recouvre le terme « forêt » : d'une réalité apparemment si proche et si familière, peut-on proposer, comme le tente la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), une définition universelle, applicable à toutes les forêts du globe et qui fasse sens pour tous les peuples et tous les acteurs ? Ou la « forêt » accepte-t-elle autant de définitions qu'il existe de forêts, d'espaces boisés, d'usages, de cultures, de civilisations ou de communautés d'intérêt ?

Le discours international sur la forêt tropicale tire pour une large part sa légitimité des conclusions de la recherche scientifique. On pourrait donc s'attendre à ce que les scientifiques fournissent une définition claire et dénuée de toute ambiguïté (voire de toute subjectivité) de la réalité objective que recouvre ce terme de « forêt tropicale », et s'appuyant sur des modes analytiques et classificatoires universellement reconnus dans la communauté scientifique.

La comparaison des postures qui fondent les démarches des sciences de la vie et des sciences de la société montre qu'il n'en est rien.

Les sciences de la vie ont objectivé la nature. Pour elles, la forêt, ses éléments constitutants et ses processus biologiques sont objets de recherche et de connaissance. La forêt est une réalité autonome, que l'on peut définir par des paramètres structuraux et fonctionnels : un écosystème, dans lequel l'humain est, au pire, un agent perturbateur,

au mieux, un facteur d'évolution parmi d'autres. L'étude de cette réalité a longtemps impliqué de travailler sur des écosystèmes le plus proches possible du « naturel », c'est-à-dire des forêts non « perturbées » par les activités humaines. Cette posture scientifique a contribué à entretenir l'image, fortement ancrée dans l'inconscient collectif et reprise dans la publicité ou le cinéma de nos sociétés modernes (voir par exemple le film *Avatar*), de la forêt comme dernier refuge de la nature sauvage. Les acteurs de la conservation, puis le discours sur la biodiversité, ont largement alimenté ce registre, qui entretient l'idée d'une opposition fondamentale entre la nature et les humains.

S'opposant à cette forme de ségrégation fondatrice entre nature et société, les sciences humaines ont abordé la forêt comme une forme, parmi d'autres, de construction mentale et sociale. La forêt – comme la nature – n'existe que parce qu'elle est pensée et authentifiée par nous. Les sciences humaines et sociales ne considèrent pas la forêt comme un objet d'étude « en soi », comme l'illustre le texte de Geneviève Michon (chap. 1), mais l'appréhendent à travers les représentations mentales qui la définissent, les pratiques et les usages qui la transforment, ou les structures sociales qui la gèrent et lui assignent des fonctions diverses (économiques, culturelles, politiques). L'objet « forêt » s'efface devant l'enjeu social, idéologique ou politique qu'il incarne. Le texte insiste sur le fait que les sociétés, à partir de la réalité tangible de la forêt, en construisent une représentation qui reflète leurs besoins et leurs attentes, et que l'analyse des modes classificatoires des faciès forestiers dans une société particulière à un moment donné reflète la nature des rapports de cette société à la forêt. Les nombreuses « définitions » de la forêt, qu'elles soient locales ou à vocation universelle comme celle de la FAO, masquent les enjeux économiques, sociaux et politiques attachés à ces écosystèmes.

Les positions des scientifiques biologistes (au sens large) vis-à-vis des relations entre humains et forêts ont évolué ; Jean-François Molino, Daniel Sabatier et Hubert de Foresta (chap. 2) affirment que l'on accepte maintenant l'idée que les activités humaines, même anciennes, ont laissé des traces perceptibles sur la structure et la diversité locale de la forêt. Les auteurs indiquent pourtant que l'immense biodiversité des forêts tropicales est encore associée chez nombre de scientifiques à une image de milieux stables et de structure homogène, et que la notion abstraite de « forêt primaire » persiste parce qu'elle « donne l'illusion de cerner un objet d'étude assez consensuel, et permet implicitement d'évacuer une part non négligeable de sa complexité ». Le texte insiste aussi sur les nombreuses lacunes de la connaissance, aussi bien en termes d'inventaire de la biodiversité que de compréhension du fonctionnement et de l'extrême hétérogénéité de ces écosystèmes : malgré plusieurs décennies d'études écologiques, les forêts tropicales restent encore très mal connues.

Quelles conclusions peut-on tirer de ce constat d'un impossible consensus parmi la communauté scientifique sur ce qu'est une forêt ? Et en particulier sur la façon dont on aborde la place de l'humain dans l'écosystème ? Est-on en face de points de vue *a priori* dissociés mais représentant les deux faces convergentes d'une même réalité ? Ou de la construction de réalités de nature radicalement différente ? Les liens complexes qui unissent les sociétés à la forêt auraient-ils brouillé jusqu'à l'objectivité censée fonder la démarche scientifique ? Ou n'est-ce pas plutôt que, comme dans tous les autres groupes sociaux, la perception (et les méthodes d'étude qui en découlent) de la forêt par un groupe donné de scientifiques reflète à la fois les postures, les intérêts et les projections mentales de ce groupe vis-à-vis d'une entité aux dimensions et aux enjeux multiples ?

GENEVIÈVE MICHON, STÉPHANIE M. CARRIÈRE, BERNARD MOIZO

Habiter la forêt tropicale au XXI^e siècle

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Référence

Marseille, 2019

Coordination et préparation éditoriale

Corinne Lavagne

Mise en page

Aline Lugand – Gris Souris

Correction

Marie-Laure Portal

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Guedj

Photos de couverture

1^{re} de couverture :

© IRD/G. Michon – Enfants en forêt (Indonésie)

4^e de couverture (de haut en bas) :

© IRD/G. Michon – Forêt tropicale humide (Western Ghats, Inde)

© IRD/S. Carrière – Collecte de fougères (Madagascar)

© IRD/E. Stoll – Habitat traditionnel en Amazonie brésilienne

© IRD/G. Michon – Déforestation à Bornéo (Indonésie)

© IRD/P. de Robert – Cueillette de baies d'acai (Brésil)

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2019

ISBN IRD : 978-2-7099-2455-9